



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décorations, insignes et emblèmes

Question écrite n° 109118

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer le nombre de légions d'honneur qui ont été décernées sur le contingent du ministère des affaires étrangères pour chacune des cinq dernières années.

Texte de la réponse

Les distinctions ou titre de la légion d'honneur se répartissent en deux catégories : I. Français distingués par le ministère des affaires étrangères. 1 - Chaque année, un contingent global de médailles est alloué au ministère des affaires étrangères par le secrétariat général du Gouvernement. Un contingent est par ailleurs attribué dans les mêmes conditions au ministère délégué à la coopération et à la francophonie et au ministère délégué aux affaires européennes. 2 - Le contingent du ministère des affaires étrangères concerne à la fois les agents du ministère et les Français établis en France ou à l'étranger qui ne sont pas agents de l'État. Les candidatures de la première catégorie sont instruites par la direction des ressources humaines, celles de la seconde catégorie sont suivies par le service du protocole. 3 - Les décrets sont publiés au Journal officiel à Pâques (première promotion annuelle), le 14 juillet et le 1er janvier (dernière promotion). II. Personnalités étrangères distinguées par le ministère des affaires étrangères. 1 - La grande chancellerie de la Légion d'honneur alloue en outre tous les trois ans au ministère des affaires étrangères, au ministère délégué à la coopération et à la francophonie et au ministère délégué aux affaires européennes, trois contingents destinés à récompenser les étrangers. 2 - Les nominations et promotions d'étrangers à l'étranger font l'objet d'un décret particulier, non publié au Journal officiel, pris annuellement. 3 - Les nominations et promotions d'étrangers en France sont rattachées aux décrets concernant les Français. Elles interviennent par conséquent aux mêmes dates.

Décrets soumis à publication au Journal officiel

Français et étrangers en France : promotions de Pâques 2002 à janvier 2007 (dernière du contingent 2006)

Contingent du Protocole

	2002	2003	2004	2005	2006
Français en France et à l'Étranger*					
Commandeurs	0	3	2	1	1
Officiers	5	5	12	10	5
Chevaliers	48	51	51	45	51
Étrangers en France					

Commandeurs	0	0	0	0	0
Officiers	2	0	0	0	0
Chevaliers	12	6	13	10	6

(*) Les Français en France (quelques dossiers) concernent les personnes qui ont ou ont eu une activité en rapport avec l'étranger et qui résident en France.

Contingent du Personnel

	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Ministre des affaires étrangères (commandeurs, officiers, chevaliers)	36	34	37	30	49	186
Secrétaire d'État	5	10	10			25
TOTAL	41	44	47	30	49	211

Décrets non publiés au Journal officiel étrangers à l'étranger : promotions 2001 à 2005 (dernière administrée)

Contingent du Protocole

	2001	2002	2003	2004	2005
Grand Officier	4	3	2	1	1
Commandeur	22	23	15	15	16
Officier	57	56	40	39	44
Chevalier	79	94	103	91	77

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109118

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11454

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1756